



Fédération Française
de Spéléologie

INFORMATION CONCERNANT UN MINEUR OU UN MAJEUR SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VICTIME DE VIOLENCE

Éléments transmis au Délégué FFS prévention et lutte contre les violences sexuelles dans le sport pour traitement. La fiche est conservée dans un fichier sécurisé, accessible uniquement des Délégué FFS, Directeur Administratif et Directrice Technique Nationale. A la fin de ce document, vous trouverez des recommandations pour la rédaction de ce document.

Si les informations recueillies laissent craindre qu'un mineur se trouve en situation de danger ou de risque de danger et qu'il puisse avoir besoin d'aide, cela doit faire l'objet d'une transmission à la cellule départementale de recueil des informations préoccupantes (CRIP) pour évaluation et suite à donner au titre de la protection de l'enfance.

Une situation d'enfant en danger doit faire l'objet d'un signalement immédiat auprès du Parquet des mineurs de la juridiction compétente.

Une situation d'adulte vulnérable "handicap psychique" en danger fera l'objet d'un signalement auprès du juge des tutelles.

En cas de doute, prenez contact avec le Délégué prévention et lutte contre les violences sexuelles dans le sport : ecoute@ffspeleo.fr

Date :

Information recueillie : **téléphoniquement** **physiquement**

Par : *(identité et fonction FFS)*

Auteur de l'information :

L'auteur de l'information est anonyme (identité inconnue)

L'auteur a donné son identité

Nom - Prénom :

Souhaite-t-il que le secret de son identité soit préservé ?

OUI - **NON**

Adresse :

Téléphone :

email :

L'auteur de l'information a-t-il été témoin des éléments factuels recueillis : **OUI** - **NON**

--	--

Enfant(s), adulte(s) potentiellement concerné(s) par des faits de violences :

Nom	Prénom-s	Date et lieu de naissance		(F ou G)

Adresse du lieu de vie habituel :

Autre information relative au lieu de vie habituel, si mineur :

- La résidence principale de l'enfant est chez : les parents la mère le père Ne sait pas

- L'enfant est-il en garde alternée OUI NON Ne sait pas

- Situation du couple parental si séparation : Jugement JAF OUI NON Ne sait pas

Si mineur(s), identité des parent(s) ou adulte(s) responsable(s) :

Parent 1 : NOM	Prénom	Né(e) le à	Âge	Autorité parentale ou lien avec l'enfant

Adresse :

Téléphone :

Parent 2 : NOM	Prénom	Né(e) le à	Âge	Autorité parentale ou lien avec l'enfant

Adresse :

Téléphone :

Personne(s) mise(s) en cause (dupliquer les lignes si besoin) :

NOM :	Prénom :	Né(e) le à	Lien avec la supposée victime

Adresse :

Téléphone :

Exposé factuel des éléments recueillis (ajouter des lignes si besoin) :

Retranscrire aussi fidèlement que possible les propos recueillis.

Ne pas interpréter, ne pas remettre en question les éléments :

Nature des faits :

Lieu (x) du déroulé des faits :

Dates des faits/ événements :

Contexte de la survenue des faits:

Recommandations pour le recueil d'une information orale

Visée du recueil d'information

Bien comprendre la préoccupation de l'auteur de l'information et la retranscrire de façon rigoureuse par écrit pour un traitement par le référent prévention et lutte contre les violences et la DTN.

Indiquer à l'auteur de l'information que son témoignage va faire l'objet d'une retranscription écrite.

Les éléments administratifs

☑ Auteur de l'information :

- Souhaite rester **anonyme** ? Dans ce cas, ne pas indiquer ses coordonnées et veiller à ce que le texte ne permette pas de l'identifier
- Accepte de donner son **identité** ? Dans ce cas, prendre son nom et ses coordonnées afin qu'il puisse au besoin être recontacté par le référent de la FFS
- Souhaite **préserver le secret de son identité** ? Le recueil d'information n'est jamais transmis, sauf en cas de réquisition pénale (plainte pour dénonciation calomnieuse déposée par la personne mise en cause par exemple) le secret ne peut pas être garanti.
- Demande de **garder le secret sur sa confiance** : Le recueillant de l'information doit lui expliquer que garder le secret reviendrait à ne pas protéger le mineur ou l'adulte concerné, voir de potentiel autres victimes et que la loi impose de transmettre les révélations à l'autorité responsable.

Le recueil des éléments d'inquiétude

L'écouter conduit l'entretien qui peut se découper en 3 temps :

1/ l'accueil, mise en confiance,

2/ l'écoute active

3/ le recueil d'informations, la conclusion.

1/ Accueil :

- **Tonalité de voix** rassurante, attentive (sourire), vérifier que le cadre est propice au recueil (bruits parasites, disponibilité de la personne et possibilité de confidentialité),
- **Expliquer le cadre de l'entretien** (recueil des éléments sur une situation où une personne est potentiellement victime, en danger afin de prévenir un risque de violence, y répondre, penser des besoins d'ajustement de nos réponses fédérales sur la thématique prévention/ lutte contre les violences sexuelles dans le sport).
- Phrase de démarrage : « je vous écoute, allez-y »

2/ Déroulement du recueil (Être et rester garant du cadre)

- **Écouter avec attention en notant les propos exacts sans déformer** (utiliser les guillemets)
- **Faire préciser uniquement pour objectiver et recueillir des faits précis** : " C'est-à-dire ? Mais encore ? Pouvez-vous préciser ? Quelle observation exacte avez-vous pu faire ? A quelle fréquence ? » **Reformuler** pour vérifier qu'on a bien compris : « est-ce que j'ai bien

compris ? » **Questionner avec neutralité pour approfondir si besoin** : qui, quoi, comment, quand, où ? Poser des **questions semi-ouvertes** qui n'ouvrent pas un espace de parole trop vaste et qui n'influencent par l'interlocuteur : « comment s'est passé le week-end dernier ? » « comment se passent les relations entre la potentielle victime et la personne mise en cause actuellement ? », « Que souhaitez-vous faire ? », « avez vous besoin de quelque chose en rapport avec les faits rapportés ? » plutôt que « allez-vous en informer votre médecin ? »

- **Rester neutre** (ne pas donner son avis ou prendre parti) **présence sans insistance, et distance sans absence. Garder une certaine réserve quant aux émotions provoquées par le recueil. Ecoute active.**
- **Recadrer** si besoin (ne pas tolérer les dérapages racistes ou sexistes ou les jugements de valeur en disant par exemple : « Ce que vous êtes en train de dire n'est pas en rapport avec l'objet de notre entretien »).
- **Recentrer** si besoin (lorsque l'auteur de l'information part dans des digressions qui doit rester centré sur la supposée victime, lui rappeler si nécessaire)

3/ Conclusion

- **Relancer** (“avez-vous des informations complémentaires à apporter ?”)
- **Clarifier** : « Qu'est-ce que vous attendez de cette démarche ? »
- **Récapituler** à l'appelant les éléments principaux de l'entretien pour vérifier que c'est conforme à ses propos
- **Remercier la personne de sa confiance**, lui Indiquer que cette situation va être prise en compte par les services de la FFS

Rédaction du recueil d'information orale

La prise de notes sert de guidance, de support mémoire, sert aussi à se recentrer pour sortir de la lourdeur de l'entretien ou des aspects émotionnels rapportés.

Il est nécessaire de structurer l'écrit final plutôt que de suivre la chronologie de l'entretien.

- Supprimer les répétitions, d'éventuels éléments superflus ou digressions de l'appelant
- Citer des phrases « entre guillemets »